

Séance du 25 avril 2014 à 19 heures 00

Commune de Cahors – Espace Clément Marot – Salle des Congrès

Aujourd'hui, Vendredi vingt cinq avril deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cahors – Espace Clément Marot – Salle des Congrès

Etaient présents :

62 titulaires dont 1 possédant une procuration

14 Suppléants dont 1 possédant 1 une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit), Mme GARRIGOU Isabelle (sup),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. MUNTE Serge (tit, procuration de M. BOUILLAGUET Vincent), Mme LASFARGUES Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), M. TESTA Francesco (tit), M. COLIN Henri (tit), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LOOCK Martine (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme BONNET Catherine (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme LE QUENTREC Yannick (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit),
M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),
M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (sup, procuration de Mme LANES Bénédicte),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François (sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
Mme SALANIE Jacqueline (sup),
M. SABOT Aimé (tit), M. VIVIER Jean-Luc (sup),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit, procuration de Mme RIVIER-DELFAU Isabelle),

FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES

M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup),
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
M. CHATAIN Thierry (tit), M. SOULIER Yves (sup),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),
M. DECREMPS Frédéric (sup),
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),
M. BORIES Olivier (tit),
M. DESTRUEL Jacques (sup),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. LAVAU Pascal (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit), M. GILES Jérôme (sup).

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

Secrétaire de séance :

Mme BOUX Catherine,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE ADMINISTRATIF - Finances

Objet : Mise à la réforme de biens sur le Budget Transports collectifs

A été adopté à L'UNANIMITE

AR PREFECTURE

046-200023737-20140425-25_04_2014_37-DE
Regu le 12/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 25 avril 2014
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège DUBOR
 Service : Finances

Objet : Mise à la réforme de biens sur le Budget Transports collectifs

Mesdames, Messieurs,

L'opération de mise à la réforme d'un bien consiste à le sortir de l'actif pour sa valeur nette comptable en cas de démolition, de destruction ou de mise hors service d'une immobilisation résultant d'un acte volontaire (mise au rebut d'un bien en fin de vie ou devenu obsolète...) ou d'un évènement indépendant de la volonté de l'établissement public (incendie, vol...) dès lors qu'il n'y a ni prix de vente, ni encaissement d'une indemnité d'assurance, autrement dit, sans contrepartie financière.

L'opération de mise à la réforme est une opération d'ordre non budgétaire constatée par le comptable au vu des informations transmises par l'ordonnateur, qui met parallèlement à jour l'inventaire.

Je vous propose de valider l'ensemble des mises à la réforme, et ce conformément au tableau suivant :

Immobilisations	N°inventaire	Année de mise en service	Valeur d'achat
Imputation 2156			
BUS MG36 1325 JE 46	24600-34	1992	107 171,66 €
BUS MG 36 1325 JE 46	24600-35	1992	27 582,37 €
BUS MG36 1323 JE 46	24600-36	1992	107 171,66 €
BUS MG36 1323 JE 46	24600-37	1992	4 829,59 €
BUS MG36 1322 JE 46	24600-38	1992	107 171,66 €
BUS MG36 1322 JE 46	24600-39	1993	29 116,24 €
BUS MG36 6746 JF 46	24600-40	1993	417,10 €
BUS MG36 6746 JF 46	24600-41	1993	176,84 €
BUS MG36 6746 JF 46	24600-42	1993	110 620,06 €
BUS MG36 6746 JF 47	24600-43	1999	24 280,12 €
BUS MG36 6746 JF 48	24600-44	1999	4 829,59 €
CAR FR1 6521JK46	42400-4	2000	67 564,34 €

AR PREFECTURE

 046-200023737-20140425-25_04_2014_37-DE
 Regu le 12/05/2014

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'autoriser la réforme de ces biens qui ne figurent plus à l'inventaire physique compte tenu de leur vétusté ou de leur obsolescence et mis au rebut.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

AR PREFECTURE

046-200023737-20140425-25_04_2014_37-DE
Regu le 12/05/2014